

Les inégalités économiques

Les inégalités d'accès à l'emploi



Les inégalités économiques

Une commission internationale de 26 économistes a remis en juin 2021 à Emmanuel Macron un rapport sur « les grands défis économiques » mettant l'accent sur l'importance de résorber les inégalités économiques. Touchant aussi bien les revenus que les patrimoines, celles-ci sont en augmentation depuis la fin du XXe siècle en France et dans le monde.

L'actualité

Une commission internationale de 26 économistes, présidée par les Français Jean Tirole et Olivier Blanchard, a remis le 23 juin à Emmanuel Macron un rapport intitulé « Les grands défis économiques ». Commandé par l'Élysée début 2020, ce rapport se concentre sur [« trois défis structurels à long terme » pour la France](#) : le changement climatique, les inégalités économiques et le défi démographique. Les auteurs estiment que la classe moyenne en France diminue et que « la mobilité sociale le long de l'échelle des revenus reste réduite en France ». Pour lutter contre les inégalités économiques, ils recommandent d'améliorer la redistribution via la fiscalité, d'investir dans l'éducation et d'encourager la création d'emplois « de qualité ».

Ces emplois sont définis dans le rapport « par un bon salaire, une sécurité relative, un certain degré de progression de carrière, l'accès à des formations ou des reconversions appropriées, des conditions de travail sûres et la possibilité d'épouser le style de vie standard de la "classe moyenne", avec une sécurité économique raisonnable et des perspectives d'épargne ».

Des inégalités en hausse

Les inégalités économiques se traduisent par des écarts de revenus et de patrimoine (immobilier et financier) et par « des fossés en matière de santé, d'enseignement, d'opportunités, de mobilité et d'accès à un travail de qualité », selon le rapport de la commission Tirole-Blanchard. **Après s'être réduites durant la première moitié du XXe siècle, les inégalités de revenus se creusent dans la plupart des pays depuis les années 1980.** En France, les 10 % les plus aisés captaient 32 % des revenus avant impôts en 2018, selon la World Inequality Database (WID), une base de données produite par un réseau de chercheurs en économie pour mesurer les inégalités. Les inégalités de patrimoine [sont encore plus marquées](#) : **en France en 2014, les 10 % des personnes les plus riches détenaient 55 % du patrimoine**, selon la WID, un chiffre proche de la moyenne au sein de l'OCDE, qui réunit 38 pays parmi les plus développés du monde. L'héritage contribue à cette concentration du patrimoine. Les recettes tirées des impôts sur les successions en France ne représentent qu'un peu moins de 1,5 % du total des recettes fiscales, selon l'OCDE. Ce chiffre est toutefois supérieur à la moyenne des pays membres de l'organisation.

Les conséquences des inégalités sur la croissance

« Avant les années 1990, l'opinion commune était que les inégalités étaient bonnes pour la croissance, car incitatives à l'effort et à l'épargne. Les estimations empiriques dans les années 1990 vont faire émerger une nouvelle vue », écrit l'économiste Guillaume Allègre en 2015 dans la Revue de l'OFCE, publiée par le centre de recherche en économie de Sciences Po. « **Le creusement des inégalités met en danger une croissance économique durable** », affirment en 2017 deux économistes du Fonds monétaire international, un organisme chargé de garantir la stabilité financière mondiale, dans une analyse. « Dans les pays en développement, des inégalités plus prononcées ont parfois déclenché des crises sociales ou politiques, qui peuvent ensuite torpiller la croissance » et dans les pays développés, « **un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce qui à terme provoque une crise** », expliquent-ils.

Les 20 % de Français les plus aisés épargnent en moyenne 28 % de leurs revenus, contre 3 % seulement pour les 20 % les plus modestes, selon le rapport 2021 de [l'Observatoire des inégalités](#), un organisme privé indépendant. Le montant moyen de l'épargne annuelle d'une personne faisant partie des 20 % les plus aisés, 15 930 euros, dépasse le revenu annuel d'une personne faisant partie des 20 % les plus modestes.

La redistribution

Le système redistributif (prélèvements obligatoires et prestations sociales) français permet de réduire de 25 % l'indice de Gini (qui mesure les inégalités) du pays, affirme une note d'analyse de France Stratégie, un organisme d'études et de prospective qui dépend du Premier ministre, publiée fin 2020. Ses auteurs estiment que les réformes prises face à la crise économique provoquée par la pandémie de Covid-19 devraient aller au-delà de la redistribution fiscale pour réduire les inégalités et « **promouvoir l'égalité des chances, notamment dans l'accès à l'emploi, en mobilisant diverses politiques publiques dont l'éducation et la formation** ». Le rapport de la commission présidée par Olivier Blanchard et Jean Tirole préconise de réformer l'impôt sur la succession et d'en affecter les recettes « à une redistribution financière favorisant l'égalité des chances », comme des comptes individuels pour les jeunes défavorisés. L'économiste Thomas Piketty a proposé en 2019 une idée plus radicale : verser un « **héritage** » de 120 000 euros à chaque jeune de 25 ans.

Les inégalités femmes-hommes

En 2017, **les femmes gagnaient, en moyenne, 16,8 % de moins que les hommes pour un même volume de travail dans le secteur privé**, selon l'institut national de statistiques Insee. En application de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », **les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation, depuis 2020, de mesurer et de corriger les écarts de rémunération entre leurs employés femmes et hommes**. Le cabinet d'études Deloitte constate dans une enquête de mars 2021 qu'après des années de réduction progressive, **les écarts salariaux ont stagné en 2020**. Les parlements en France et en Allemagne sont en train d'examiner des projets de réforme pour instaurer des quotas de femmes aux postes de direction de grandes entreprises.

Pour aller plus loin

DES OUTILS DE MESURE

Coefficient de Gini, ratio de Palma, rapport interdécile... Plusieurs outils de mesure des inégalités de revenus existent, mais tous ne présentent pas le même degré de précision. L'Observatoire des inégalités **explique dans un article le fonctionnement de chacun de ces indicateurs**.

→ Lire l'article.

LA HAUSSE DES INEGALITES

Dans un article de 2017, la rubrique Les Décodeurs du Monde **revient, au moyen de graphiques et d'analyses, sur l'augmentation des inégalités dans le monde depuis le début des années 1980**. Le journal se base sur les données de la World Inequality Database, une base de données qui mesure les inégalités.

→ Lire l'article.

Source : <https://www.brief.eco/>